"M. Spaak parle des entretiens de Noordwijk" dans La Métropole (9 septembre 1955)

Légende: Le 9 septembre 1955, le quotidien anversois La Métropole rend compte de la position de Paul-Henri Spaak, ministre belge des Affaires étrangères, à l'égard des résultats de la conférence de Noordwijk sur la relance européenne.

Source: La Métropole. 9 septembre 1955. Bruxelles. "M. Spaak parle des entretiens de Noordwijk ", p. 2.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.
Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.
Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:
http://www.cvce.eu/obj/m_spaak_parle_des_entretiens_de_noordwijk_dans_la_metropole_9_septembre_1955-fr-53ae3721-df08-43ec-920c-b1e739487bfa.html

Date de dernière mise à jour: 05/11/2015

M. Spaak parle des entretiens de Noordwijk

Les représentants ont été d'accord pour créer un marché européen commun

M. Spaak, ministre des Affaires étrangères, a eu jeudi avec la presse un entretien au cours duquel il a fait le point des travaux du comité directeur et des commissions issues de la conférence de Messine, pour l'extension de l'intégration européenne.

La presse hollandaise, a-t-il dit, est un peu pessimiste et sceptique au lendemain de la conférence de Noordwijk. Il n'y a pourtant pas de quoi. Certes, il n'y a rien eu de sensationnel. Mais c'est bon signe. S'il n'y a pas eu de discussion passionnée, c'est précisément parce que les ministres sont d'accord pour faire un marche européen commun. Ils l'avaient dit à Messine, ils l'ont répété en Hollande.

Les journaux ont insisté sur les difficultés. Il va de soi qu'elles surgissent à chaque pas. Mais il faut qu'on sache qu'il n'y a pas de difficulté insurmontable, il n'y a pas de difficulté technique qui résiste à la volonté politique. Or, celle-ci est assurée. Toute la responsabilité repose sur les ministres. Les experts ne sortent plus de leur rôle.

La constitution des commissions

Le ministre a rappelé ensuite comment, conformément aux décisions de Messine, des commissions avaient été créées, que le comité directeur leur avait donné des directives et que pour les contraindre à s'en tenir à l'aspect technique des problèmes, des questionnaires précis leur avaient été remis. Toutes les commissions n'ont pas encore répondu au questionnaire. Il semble que ce premier travail pourrait être terminé, et le rapport des présidents de commission déposé, encore avant le 1er octobre. C'est alors que le comité directeur aura à prendre une série de décisions politique en faisant son choix. Cette nouvelle étape pourrait être franchie le 1er novembre. Un mois serait alors nécessaire au comité directeur pour rédiger le rapport destiné aux ministres des Affaires étrangères, lesquels verront s'il y a lieu de convoquer des conférences internationales en vue de l'élaboration des traités.

On n'a pas perdu du temps

Le ministre estime qu'un n'a pas perdu de temps. Il n'était pas possible de commencer avant que la question allemande et celle de la défense aient reçu une solution. D'autre part, le rythme des travaux n'est pas particulièrement lent. Nous sommes partis d'une base toute nouvelle qui oblige à procéder plus lentement, mais qui présente l'avantage d'être confrontée immédiatement avec les difficultés. En tout cas, nous sommes à pied d'œuvre, et l'atmosphère dans laquelle nous travaillons est d'excellent augure.

Répondant à des questions, M. Spaak a déclaré qu'on ne s'était pas heurté à des « résistances fondamentales » de la part des Français en particulier. Il a signalé à ce propos que M. Pinay, faisant état de divergences qui s'étaient fait jour dans les milieux politiques français, avait réaffirmé sa volonté de s'en tenir étroitement aux décisions de Messine.

M. Spaak a également noté à quel point certains ministres - et ce fut son cas - avaient été étonnés de voir que les idées de marché commun et d'intégration de l'énergie nucléaire, non seulement avaient été retenues à Messine, mais s'étaient installées, eu centre de la discussion.

Le ministre pense que dans le courant de l'année prochaine, les projets de traités pourraient être soumis aux parlements.